



LIEU : Locaux du CFPPA

DURÉE : 10 jours

EFFECTIF  
• Minimum : 6  
• Maximum : 20

PROCHAINE SESSION :  
Du 23 au 27 février 2026  
et  
Du 01 au 06 juin 2026

PUBLICS CONCERNÉS :  
• Agriculteurs (VIVEA)  
• Demandeurs d'emploi  
• Salariés  
• Individuels  
• Stagiaires de la formation professionnelle



# Produire des semences potagères issues de variétés paysannes

## UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029

### OBJECTIFS

- Maitriser les **spécificités des variétés paysannes** et les **étapes de la production de semences potagères**
- **Elaborer l'itinéraire technique** d'une production de semence
- Mettre en œuvre des **opérations liées à la production de semences**
- **Organiser** une production de semences

### CONTENU DE LA FORMATION

#### SEMAINE 1 :

- Biologie et botanique des plantes - Réglementation
- Techniques de base - Visite d'un maraîcher producteur de semences
- Organisation à la ferme - Chantier de plantation bisannuelles
- Coévolution avec le vivant - Stratégies semencières sur sa ferme
- Techniques par familles botaniques

#### SEMAINE 2 :

- Techniques de tri de semences - Planification d'une commande
- Organiser sa production de semences - Observer des portes-graines
- Sélectionner des portes-graines - Planifier sa production
- Rencontre avec un professionnel - Planifier sa production
- Utiliser les machines de tri - Conservation et traitement de semences



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel.

**Prérequis :** Connaître la production maraîchère (en formation BPREA ou expérience professionnelle).

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation.

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences " du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
- Installation/salariat sur une exploitation agricole, une association..

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Travaux pratiques
- Cours théoriques
- Visites
- Témoignages

## MOYENS TECHNIQUES

- Rencontres et travaux chez des professionnels (maraîcher producteur de semences, artisan semencier, réseau semences paysannes)
- Atelier de tri de semences VALSEM

## RYTHME DE LA FORMATION

70 heures en centre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00



**DDu 23 au 27 février 2026**

**et**

**Du 01 au 06 juin 2026**

## COÛT ET FINANCEMENT

Compte CPF, autofinancement, VIVEA, Pôle Emploi...

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sur une situation professionnelle en cours de formation avec un entretien (**pratique explicitée**).



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

